FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT
Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

***CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 FEVRIER 2023***
***COMPTE RENDU***

**Sont présents :**

Bruno BILLARD, Christine BILLARD, Éliane BLOND, Ginette CHARRON, Nicole GELLIE, Pascal GUILLEMET, Delphine KIRSCH, Noël LARCHE, Annie LEBOEUF, Roland LEBOEUF, Yannick LE MAUX, Gilbert LEQUENNE, Christine LEVY, Gérard LICTEVOUT, Christiane MARTINAUD, Erica MOSNIER, Janie RENAUDIE, Anne-Marie VIARD.

**Est excusé :**

Alain CHARRON (pouvoir à Bruno BILLARD)

**Ordre du Jour :**

1) Adoption du compte-rendu – CA du 19 janvier 2023
2) Election des membres du bureau
3) Proposition d'organisation et délégation des commissions
4) Option réservation salle des fêtes du 30/09/2023
5) Organisation repas fin d'année, traiteur ou autres et animations
6) Questions diverses

***1/ Adoption du compte-rendu du CA du19/01/2023:***

Annie Leboeuf était secrétaire de séance. Son compte-rendu a été complété par Gérard Lictevout, président et Christine Billard et Nicole Gellie, secrétaires.
Annie Leboeuf conteste le compte-rendu envoyé aux membres du CA aussi bien sur le fond que sur la forme.
Roland Leboeuf demande le report du vote du compte-rendu. Sa demande est soumise à un vote.
4 administrateurs ne votent pas, 2 parce qu'ils n'étaient pas présents à cette date et 2 qui étaient seulement cooptés.
Résultat du vote : 2 voix pour le report
13 voix contre le report.
Le compte-rendu envoyé aux membres du CA est adopté à la majorité : 13 voix pour
2 voix contre.

***2/ Elections des membres du bureau :***

Se présentent à la présidence Bruno Billard et Gilbert Lequenne.
Bruno Billard obtient 17 voix
Gilbert Lequenne obtient 2 voix

Se présentent à la vice-présidence : Pascal Guillemet et Gilbert Lequenne.
Pascal Guillemet obtient 17 voix
Gilbert Lequenne obtient 2 voix.

Pour une deuxième vice -présidence, Gilbert Lequenne se présente.
Résultat du vote : 3 pour
16 contre

Annie Leboeuf quitte la séance à 11 heures.

Se présente comme trésorier : Gérard Lictevout : 18 voix pour, 0 contre

Se présentent comme trésoriers- adjoints :
Alain Charron : 18 voix pour, 0 contre
Eliane Blond : 18 voix pour, 0 contre

Se présente comme secrétaire : Christine Billard : 17 voix pour, 1 abstention

Se présentent comme secrétaires- adjointes :
Nicole Gellie : 17 voix pour, 1 abstention
Anne-Marie Viard : 17 voix pour, 1 abstention

Responsable informatique et communication : Delphine Kirsch 18 voix pour, 0 contre

La composition du bureau est donc la suivante :
**Président : Bruno Billard**
**Vice-Président : Pascal Guillemet**
**Trésorier : Gérard Lictevout**
**Trésorier-adjoint : Alain Charron**
**Trésorière-adjointe : Eliane Blond**
**Secrétaire : Christine Billard**
**Secrétaires-adjointes : Nicole Gellie**
**Anne-Marie Viard**
**Responsable informatique et communication : Delphine Kirsch**

La déclaration du nouveau bureau sera à effectuer auprès des services de la Préfecture, la Mairie, la communauté d'agglomération de Royan-Atlantique (CARA), le SIVOM, la fédération, la caisse d'allocations familiales, la banque et l'association Navicule Bleue, les écoles, le collectif caritatif….

Suite au résultat des élections du bureau, Gérard Lictevout transmet la parole à Bruno Billard, Président.

**3) <u>Proposition organisation et délégation des commissions</u>**

Bruno Billard souhaite que soit créé différents pôles, à savoir :

- Arts visuels,
- Arts de la scène,
- Art musical,
- Sports,
- Loisirs,
- Soutien.

Les référents des commissions ne pourront gérer qu'une seule commission.

Les animateurs seront présents dans les commissions les concernant mais ne pourront être responsables de ces pôles pour ne pas être juges et parties.

Un recrutement devra être réalisé pour coopter les membres des ateliers ou des extérieurs au sein de chaque pôle.

La composition de ces commissions comporte obligatoirement le président, le vice-président, le trésorier et la secrétaire.

Leur fonctionnement et les recrutements sont encore à préciser.

Bruno Billard souhaite que chaque membre du conseil d'administration puisse appeler la fédération pour tout renseignement utile au fonctionnement du foyer rural d'Arvert.

La commission EVS sera élargie et sera sous la responsabilité du président.

Le vice-président Pascal Guillemet reste responsable de Gestanet.

Bruno Billard souhaite que les informations aux adhérents soient exclusivement centralisées au secrétariat. Cependant, les informations relatives aux activités restent sous la responsabilité des animateurs.

Le secrétariat est chargé des courriers avec la CARA, la SACEM, la CAF. Toutes les réunions devront être enregistrées sur DRIVE.

**4) Option réservation salle des fêtes du 30 septembre 2023**

Bruno Billard propose, comme ce sera le début de saison, un repas dansant ou autre mais un moment festif et convivial.

Gilbert Lequenne propose une journée de présentation des différents ateliers avec animations.

**5) Organisation du repas de fin d'année, traiteur et animations**

Gérard Lictevout précise qu'il faut très rapidement trouver un traiteur ainsi que l'animation pour le repas de fin d'année. Une réflexion est en cours.

**6) Questions diverses**

Deux seuls événements ont été lucratifs à savoir le loto et le bal folk.

Nicole Gellie soumet le projet de sondage relatif aux spectacles évoqué lors de l'assemblée générale. Il sera donné à l'ensemble des membres du conseil d'administration pour avis et retour.

Bruno Billard demande que chacun des membres soit à l'écoute de nos adhérents.

Le contexte de l'organisation sera transmis à chacun pour positionnement.

Une réunion aura lieu le 19 juin 2023 à 18h45 à la petite salle des fêtes au sujet de la « Quai des arts ».

Pour la semaine théâtre, il est proposé que les entrées soient gratuites et qu'on mette un chapeau où les spectateurs pourront apporter leur contribution s'ils le souhaitent. Cette proposition est soumise au vote.

Résultat du vote : 18 voix pour – Adopté à l'unanimité.

Contrairement à ce qui a été voté, les spectacles de la semaine théâtre ne pourront être gratuits. En effet, la demande de subvention qui a été accordée fait mention de spectacles payants.

Gilbert Lequenne demande si :

- Les achats qu'il doit effectuer pour l'opération « Presqu'île en scène » sont validés. La réponse est positive.
- Les repas à fournir sont accordés. Il faut d'abord savoir quel type de repas sera fourni ainsi que le nombre. Il est rappelé que le foyer dispose d'un compte au Super U d'Arvert.

Le prochain conseil d'administration est fixé au jeudi 30 mars 2023 à 18 h à la petite salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h40.

Le Président

Bruno BILLARD

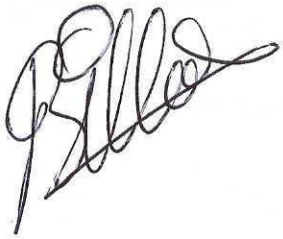

Les Secrétaires
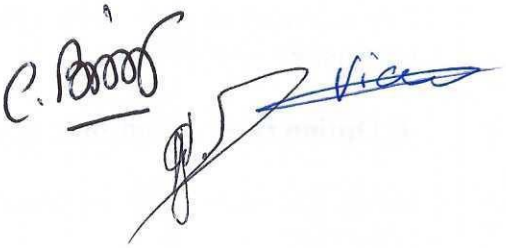
Christine BILLARD
Nicole GELLIE
Anne-Marie VIARD